

28 - Acquisition à M. Charles TOURNIER - Alignement 31, chemin des Graviers Blancs

M. l'Adjoint BODIN, Rapporteur : La propriété de M. Charles TOURNIER sise 31, chemin des Graviers Blancs est touchée par l'emplacement réservé n° 54 inscrit au PLU en vue de l'élargissement du chemin des Graviers Blancs.

La Ville de Besançon a décidé d'engager des travaux qui nécessitent l'acquisition d'une surface de terrain de 116 m².

Conformément à l'article L. 1311.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune a saisi France Domaine par courrier du 27 mars 2014 en vue d'obtenir l'estimation de la valeur vénale du m² de terrain classé en zone UP du PLU. Cette estimation en date du 16 avril 2014 a fixé à 65 €/m² le prix du terrain concerné.

Les négociations engagées permettent aujourd'hui de finaliser une transaction foncière selon les modalités suivantes :

- M. Charles TOURNIER cède à la commune la parcelle cadastrée section NY n° 218 au prix de 7 540 € (116 m² x 65 €/m²),
- les frais d'acte notarié seront pris en charge par la Ville de Besançon.

Conformément à l'article L. 1042.1 du Code Général des Impôts, l'exonération fiscale sera accordée d'office pour cette acquisition.

La dépense totale de 7 540 € sera imputée au chapitre 21.824.2112.00501.30100.

Propositions

En conséquence, le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer favorablement sur cette acquisition,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 2 juin 2014.